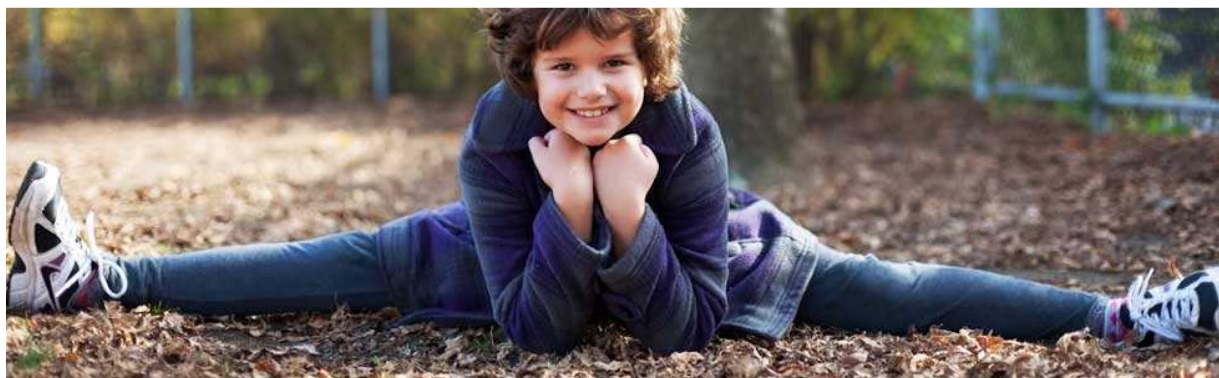




École Sainte-Jeanne-d'Arc

3700, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 1Z8
Téléphone : (514) 596-4848
Télécopieur : (514) 596-4850

Plan d'action pour soutenir la réalisation des devoirs et l'apprentissage des leçons Automne 2015



Le personnel de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc réaffirme l'importance des devoirs et des leçons dans le cheminement scolaire de ses élèves. Ceux-ci contribuent notamment à :

- Informer les parents sur les programmes scolaires;
- Développer le sentiment de compétence et d'autonomie de l'enfant;
- Accroître les habiletés et les automatismes de l'élève.

Chaque enseignant est responsable de déterminer l'articulation du plan de travail pour la maison. Toutefois, dans tous les cas, la priorité est accordée à l'apprentissage des leçons.

Afin de faciliter l'organisation familiale, les plans de travail sont le plus souvent donnés sur une base hebdomadaire. Les élèves ont au moins 2 jours pour accomplir une tâche.

Les enseignants établissent les plans de travail en fonction des durées suivantes :

- 15 à 30 minutes par jour au 1^{er} cycle;
- 20 à 45 minutes par jour au 2^e cycle;
- 30 à 45 minutes par jour au 3^e cycle.

Les élèves des classes spéciales ont des périodes de devoirs supervisées en classe. Il y a peu ou pas de tâches à accomplir à la maison pour les plus jeunes. Les plus vieux doivent accomplir des tâches adaptées à leur profil.

Pour les élèves en difficulté d'apprentissage, le plan de travail peut être adapté avec la collaboration de l'orthopédagogue.

Les devoirs et les leçons peuvent être réalisés par les élèves de manière autonome mais l'encadrement et l'intérêt des parents sont souhaitables.

L'école met en place un service d'aide aux devoirs en collaboration avec le collège Maisonneuve. Les élèves sont référés par leurs enseignants. Cette aide individuelle s'adresse aux élèves qui ont des difficultés et peuvent profiter d'une relation positive et valorisante avec l'intervenant.

Annuellement, l'école offre, en collaboration avec un organisme du quartier, un atelier pour soutenir les parents à mieux encadrer leurs enfants dans la réalisation des devoirs et l'apprentissage des leçons.

Dans certains cas particuliers, l'école peut offrir des ressources individuelles aux parents : lectures, références...

Voici des suggestions d'activités à réaliser si votre enfant a le temps d'en faire davantage :

- Activité physique
- Activités artistiques
- Jeux éducatifs (échecs, Scrabble, Légos...)
- Visite dans les musées
- Journal personnel
- Échange épistolaire (courriel à un ami, lettre à grand-maman...)
- Expression orale (résumer sa journée, raconter une blague, expliquer un jeu...)
- Lecture de toute sorte
- Émission de télévision en anglais
- Sites éducatifs : <http://www.lasouris-web.org/primaire/matieres.html>
- Cahiers d'activités généraux en vente en librairie

Voici quelques références pour poursuivre la réflexion :

Un mémoire du Conseil supérieur de l'éducation

http://www.cse.gouv.qc.ca/FR/Publications/index.html?utm_source=Petits%2520amis&utm_medium=e-mail&utm_campaign=amis50-0200%2520

La page *Comment aider votre enfant* du site de la CSDM (comporte plusieurs liens utiles)

<http://csdm.ca/parents-eleves/perseverance-scolaire/>

Des livres pertinents à l'intention des parents pouvant être empruntés à l'école:

Devoirs sans larmes de Lee Canter et Lee Hausner.

<http://www.cheneliere.ca/5226-livre-devoirs-sans-larmes.html>

Les devoirs et les leçons de Marie-Claude Béliveau

<http://www.editions-chu-sainte-justine.org/livres/les-devoirs-les-lecons-172.html>